

Établissement de Bowden, Innisfail, Alberta

Le Service correctionnel du Canada est tenu de fournir la prestation de services d'inspection et de vérification du système d'alarme incendie de l'Établissement de Bowden sur site en vertu des normes CAN/ULC S536 sur l'inspection et la vérification des systèmes d'alarme incendie, des gicleurs d'incendie, des dispositifs anti refoulement et des hottes de cuisine.

Accord commercial : Accord de libre-échange canadien (ALEC); Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), Accord de libre-échange Canada-Ukraine (ALECU), Accord de libre-échange Canada-Corée (ALECC), accords de libre-échange entre le Canada et le Chili/la Colombie/le Honduras/ le Panama, Accord de libre-échange entre le Canada et le Pérou, Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG) et Accord de continuité commerciale Canada Royaume-Uni (ACC Canada-R.-U.), Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP).

Procédures d'appel d'offres : Tous les fournisseurs intéressés peuvent soumissionner.

Stratégie de marché concurrentiel : soumission recevable ayant le prix le plus bas; soumission recevable obtenant le prix le plus bas par point; soumission recevable obtenant la note combinée la plus haute sur le plan du mérite technique et du prix, soumission recevable obtenant la note la plus haute sur le plan du mérite technique

Réservé en vertu de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones :

Ce marché n'est pas réservé aux fournisseurs autochtones.

Entente sur les revendications territoriales globales :

Cet approvisionnement n'est pas assujéti à une entente sur les revendications territoriales globales.

Exigences de sécurité :

Cette offre à commandes ne comporte pas d'exigences relatives à la sécurité.

Nature des besoins :

Voici un résumé de l'énoncé des travaux pour ce besoin.

Objectifs :

Des soumissions doivent être déposées pour l'Établissement de Bowden afin de fournir des services d'inspection et de vérification du système d'alarme incendie de l'établissement sur site conformément aux normes CAN/ULC S536 sur l'inspection et la vérification des systèmes d'alarme incendie, des gicleurs d'incendie, des dispositifs antirefoulement et des hottes de cuisine.

Fournir les documents détaillés nécessaires relatifs à la vérification et à l'inspection, y compris les certificats d'inspection exigés.

Repérer et documenter les dysfonctionnements exigeant des ajustements, une mise à niveau, des réparations ou un remplacement; faire corriger tout dysfonctionnement par l'entrepreneur, et documenter de manière adéquate toutes les corrections apportées.

Prestations :

a) L'entrepreneur est tenu d'effectuer la vérification et la certification annuelles des systèmes d'alarme incendie ainsi que de remettre un exemplaire papier et un exemplaire numérique de la certification définitive.

b) Un exemplaire papier et un exemplaire numérique de tous les documents relatifs à la vérification et à la certification de l'ensemble du système d'alarme incendie, notamment une liste de tous les dysfonctionnements et des réparations et des nouvelles vérifications effectuées, doivent être remis au chargé de projet.

c) L'entrepreneur est tenu de remettre un rapport écrit détaillant les résultats de l'inspection du système d'alarme incendie ainsi qu'une certification définitive. Deux exemplaires papier doivent être remis et un exemplaire électronique doit être envoyé au chef de la gestion des installations à l'Établissement de Bowden.

d) Une liste complète des dysfonctionnements relevés et des mesures correctrices nécessaires doit être remise au chef, gestion des installations dans les **20** jours suivant l'inspection.

e) La vérification et l'inspection doivent être terminées, et un rapport et un certificat d'inspection doivent être envoyés à l'Établissement de Bowden au plus tard le **31 janvier de l'année contractuelle**.

Conditions pour la participation des fournisseurs non indiquées dans les documents d'invitation à soumissionner : aucune

Quantité estimative de marchandises : consulter l'énoncé des travaux et la base de paiement du document d'invitation.

Durée

Période du marché: Avril 1, 2024 au Mars 31, 2029

Numéro de dossier : 53700-24-4495267

Autorité contractante : *Katherine Booth*

Numéro de téléphone : 3066599300

Courriel : *501Contracts@csc-scc.gc.ca*

NOTE AUX SOUMISSIONNAIRES :

Les soumissionnaires peuvent obtenir l'énoncé complet des travaux et les critères d'évaluation en téléchargeant le document d'invitation à soumissionner et les documents connexes à partir du site Web : [Achats Canada / occasions de marché](#)

L'État se réserve le droit de négocier tout approvisionnement avec les fournisseurs.

Les documents peuvent être soumis dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada (français ou anglais).

Après l'attribution du contrat, les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les quinze (15) jours ouvrables suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

Soutien en approvisionnement Canada (SAC) offre des séminaires aux entreprises qui aimeraient en apprendre davantage sur la façon de vendre des biens et services au gouvernement du Canada. Ces séminaires sont GRATUITS.

Les sujets abordés comprennent :

- Un aperçu du processus de passation de marchés du gouvernement fédéral;
- Rechercher des occasions de marchés sur le site Web achats et ventes, appels d'offres;
- Soumissionner des marchés;
- S'inscrire dans les bases de données des fournisseurs.

Le calendrier complet des événements est disponible sur le site [Achatsetventes.gc.ca](https://achatsetventes.gc.ca) sous la rubrique séminaires et événements (<https://achatsetventes.gc.ca/pour-les-entreprises/seminaires-et-evenements>)